



# TAXE D'APPRENTISSAGE

2024

ENSEMBLE, ACCOMPAGNONS  
LES JEUNES DÉFAVORISÉS VERS  
LA FORMATION ET L'EMPLOI.

**SOUTENEZ NOUS !**

INSTITUT  
**BREAK POVERTY**

[www.breakpoverty.com](http://www.breakpoverty.com)



## L'INSTITUT BREAK POVERTY, ACCOMPAGNE LES JEUNES DÉFAVORISÉS vers la réussite scolaire et professionnelle

Fondé en 2017 par des chefs d'entreprises, l'Institut Break Poverty **conçoit et met en place des solutions innovantes et à fort impact social en faveur des jeunes défavorisés** pour éradiquer la pauvreté en France.

Nos actions s'étendent aujourd'hui à travers **40 territoires en France**, et ce sont **2 500 jeunes aidés** sur chacun de ces territoires.

Nous accompagnons chacun de ces jeunes vers **la réussite scolaire et l'insertion professionnelle** afin de leur offrir une sortie durable de la précarité.

### NOTRE AMBITION

**Soutenir 100 000 jeunes défavorisés à l'horizon 2026.**

### UN IMPACT PROUVÉ

**20 000**

JEUNES DÉFAVORISÉS  
ACCOMPAGNÉS  
EN 2022

**75 %**

D'ENTRE EUX CONNAISSENT  
UNE ÉVOLUTION POSITIVE  
DE LEUR PARCOURS

**X 6**

1 € INVESTI, C'EST 6 €  
LEVÉS AU PROFIT  
DE NOS ACTIONS

## L'INSTITUT BREAK POVERTY, ÉLIGIBLE AU SOLDE

de la taxe d'apprentissage

Bonne nouvelle !

Depuis janvier 2023, l'Institut Break Poverty est éligible à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage. Vous pouvez désormais soutenir notre combat et nos actions en nous allouant le solde de cette taxe.

**Vous permettrez ainsi d'accompagner des milliers de jeunes défavorisés** vers la formation et l'emploi !

## LA TAXE D'APPRENTISSAGE, qu'est-ce que c'est ?

La taxe d'apprentissage est un impôt versé par les entreprises pour soutenir la formation professionnelle et l'alternance. Elle vise à favoriser l'égal accès à l'apprentissage.

Le taux de la taxe d'apprentissage est fixé à 0,68 % de la masse salariale. **13 % de cet impôt sont librement affectés par les entreprises aux structures éligibles de leur choix.**

En choisissant d'allouer ce solde à l'Institut Break Poverty, vous soutenez gratuitement nos programmes en faveur de l'égalité des chances et de l'insertion des jeunes défavorisés.



## 5 BONNES RAISONS D'ALLOUER VOTRE SOLDE à l'Institut Break Poverty

- ▶ **VOUS ACCOMPAGNEZ  
DES MILLIERS DE JEUNES  
DÉFAVORISÉS VERS L'EMPLOI**
- ▶ **VOUS BRISEZ  
DURABLEMENT LE CERCLE  
VICIEUX DE LA PAUVRETÉ**
- ▶ **VOUS FINANCEZ  
DES SOLUTIONS INNOVANTES  
ET À FORT IMPACT SOCIAL  
pour l'égalité des chances**
- ▶ **VOUS AGISSEZ  
LOCALEMENT AU SEIN DE  
40 TERRITOIRES en France**
- ▶ **VOUS RENFORCEZ  
LA RESPONSABILITÉ SOCIALE  
DE VOTRE ENTREPRISE**

# COMMENT VERSER VOTRE SOLDE DE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'INSTITUT BREAK POVERTY ?

**Rendez-vous  
sur notre page web dédiée :**

<https://breakpoverty.com/taxe-apprentissage>



ou flashez  
ce QR Code.

Pour toute question relative à ce sujet,  
**CONTACTEZ NOTRE RESPONSABLE TAXE D'APPRENTISSAGE :**



**Morgane Le Pord**

E-mail : [mlepord@breakpoverty.com](mailto:mlepord@breakpoverty.com)

Tél : +33 (0)7 84 77 55 46

INSTITUT  
**BREAK POVERTY**

[www.breakpoverty.com](http://www.breakpoverty.com)